

REGLEMENT DE CONCOURS
de la Société Cynologique Suisse SCS
pour les disciplines sportives

AGILITY MOBILITY OBEDIENCE

REGLEMENT
Championnat suisse individuel Agility

valable à partir du 01.01.2016

Code d'honneur

Je m'engage à traiter mon chien toujours avec loyauté et respect, à renoncer à toute méthode cruelle ou non adaptée à l'animal et à ne pas employer de moyens artificiels interdits. La santé et le bien-être du chien sont pour moi la priorité absolue.

TABLE DE MATIERES

1.	CHAMPIONNAT SUISSE INDIVIDUEL AGILITY	3
1.1	Admission	3
1.2	Mode	3
1.2.1	Déroulement général du concours.....	3
1.2.2	Qualification	3
1.2.3	La finale.....	4
2.	APPROBATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR	4

1. CHAMPIONNAT SUISSE INDIVIDUEL AGILITY

Le championnat suisse individuel (CS individuel) est organisé chaque année entre juin et décembre. Les clubs qui veulent poser leur candidature se présente à la CTAMO. L'attribution est faite par la CTAMO.

1.1 Admission

La participation aux concours du CS est ouverte aux chiens avec ou sans pédigrée qui au moment du CS individuel, sont autorisés de participer dans la classe 3. Ces chiens doivent avoir une licence agility valable et un cahier de travail agility de la CTAMO qui confirme les conditions d'autorisation. Ces chiens peuvent être conduits au CS par des conducteurs avec domicile légal en Suisse ou au Liechtenstein et qui sont membres d'une section locale ou d'un club de race de la SCS.

La vérification des conditions d'admission appartient au club organisant. En cas de doute, la CTAMO décide sur demande de l'admission.

300 chiens peuvent participer aux concours de qualification pour le CS. Ceux-ci sont déterminés de l'évaluation annuelle de la liste Agility Champions Race (ACR). La répartition entre les différentes catégories se fait en rapport aux chiens énumérés dans la liste ACR à la fin de la période de qualification. La CTAMO publie la liste des chiens autorisés à participer. Si un team autorisé de participer renonce à la participation, le prochain team de sa catégorie prend sa place. Si dans une catégorie pas toutes les places de départ ne sont revendiquées, les places de départ libres seront proportionnellement réparties entre les autres catégories.

La CTAMO fixe les détails concernant la ACR comme directive.

1.2 Mode

1.2.1 Déroulement général du concours

Le CS individuel se compose de deux concours de qualification et de deux concours de finale.

Pour tous calculs des pourcentages, les valeurs sont arrondies au prochain nombre entier.

Toutes les directives suivantes valent toujours par catégorie.

1.2.2 Qualification

La qualification se déroule en deux concours (agility et jumping). L'ordre est déterminé par l'organisateur.

L'ordre de départ est déterminé au principe aléatoire.

Au moins 10 teams et au maximum 40% des teams qualifiés pour le CS se qualifient pour la finale. En plus le champion en titre suisse est qualifié pour la finale.

Les premiers 16% de chaque concours de qualification des teams qui ont participé se qualifient pour la finale.

Les places de départ encore libres sont données aux meilleurs teams du classement combiné.

Si un team se qualifie dans les deux concours de qualification ou si le team est le champion en titre et donc qualifié, les teams suivants ne peuvent pas avancer et prendre la place. Le nombre de teams directement qualifiés se réduit donc. Les places de départ encore libres pour la finale sont données aux meilleurs teams du classement combiné.

Le classement combiné est évalué des résultats des deux concours de qualification. Les points de fautes totales (fautes parcours et faute de temps) et les temps de parcours des deux concours sont additionnés. Le classement est fait en considération et dans l'ordre des points suivants:

1. Points de fautes totales
2. Plus petite somme des fautes de parcours
3. Plus petite somme des temps de parcours
4. Si toutes les données susnommées sont identiques, les teams seront classés ex aequo.

1.2.3 La finale

La finale se fait en deux concours (agility et jumping). La CTAMO fixe l'horaire et le déroulement.

Le nombre de participants pour la finale se compose ainsi

1. des teams qualifiés par les concours de qualification
2. en plus du champion en titre

L'ordre de départ pour le premier concours (jumping) se fait au hasard. Pour le deuxième concours l'ordre de départ se fait en ordre inverse du classement du premier concours.

Les rangs 1 à 3 des concours finaux reçoivent des prix.

Pour déterminer le classement CS, les deux concours finaux sont évalués en additionnant les points de fautes totales (fautes de parcours et fautes de temps) et les temps de parcours dans une liste de résultat totale.

Pour l'ordre du classement valent:

1. plus petite somme des points de fautes totales
2. plus petite somme des fautes de parcours
3. plus petite somme des temps de parcours

Le team vainqueur est champion suisse de sa catégorie.

2. APPROBATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR

Le règlement a été décidé lors de la CDAMO du 21.03.2015 et approuvé par le Comité central de la SCS le 26.04.2015 sur demande de la CTAMO.

Le règlement entre en vigueur le 01.01.2016.

En cas de divergence dans l'interprétation des textes français et allemand, la version allemande fait foi.

Peter Rub
Président SCS

Walter Müllhaupt
Vice-président SCS

Remo Müller
Président CTAMO

Philip Fröhlich
Vice-président CTAMO